

## **Discours de Madame le Maire**

### **VŒUX DU 26 JANVIER 2018**

Madame la Députée,  
Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Conseiller Régional,  
Madame la Conseillère Départementale,  
Messieurs les représentants de la Police Nationale et du  
Service Départemental de Secours et d'Incendie,  
Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération  
Melun Val de Seine,

Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Elus  
Mesdames et Messieurs les membres des Commissions  
extérieurs  
Les enfants du Conseil Municipal des Enfants  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations  
Mesdames et Messieurs  
Chères Rubelloises, Chers Rubellois

Je suis seule sur l'estrade pour l'instant, mais je vais être très rapidement entourée par les membres du conseil municipal, le personnel communal et le conseil municipal des enfants.

Je vais demander à ceux qui ne sont pas trop timides de venir à mes côtés pour les féliciter du travail accompli.

En 2020, année électorale, je ne pourrai pas librement m'exprimer, d'autant plus que je serai candidate.

Voici l'équipe municipale : Daniel Pekala, Claudette Joachim, Marielle Andrieu, Christophe Roger, Nicole Gagey,

Rémi Zendron, Evelyne Grignon, Alain Beaudoin, Colette Karpinski, André Pannetier, Jean-Claude Relinger.

Le Conseil municipal des enfants.

Le personnel communal présent ce jour : Monsieur Etienne, mon Directeur Général des Services, Madame Pinto, Responsable Finances et RH, Monsieur Poitevin, Responsable Technique, Sylvain, le Chef d'équipe technique, le personnel administratif Clotilde, Nathalie, le personnel technique Eric, Damien.

C'est grâce à eux que tout fonctionne.

- 
- Le premier maire de Rubelles en 1790 est Jean Tissier, Meunier de sa profession. Elu pour deux ans au suffrage direct, il est un agent municipal.  
Est éligible celui qui paie un impôt équivalent à 10 jours de travail,  
Est électeur celui qui paie un impôt équivalent à 3 jours de travail.

Au cours de l'Histoire, la fonction de Maire a connu de nombreux changements. Au XVI<sup>e</sup> siècle le Maire achetait sa charge. Puis il fut tantôt nommé par le Roi ou le Préfet, tantôt élu pour deux, quatre ou six ans.

C'est depuis 1884 – Pierre Hocédé du Tremblay – est alors Maire de Rubelles – que l'on connaît le schéma actuel : le maire est élu par le Conseil Municipal, mais ce n'est qu'en 1929 que le mandat passe de 4 à 6 ans.

1929 : Paul de la forêt Divonne est Maire de Rubelles (élu en 1912). Il a transformé sa maison en Hôpital militaire

durant la guerre de 1914, bel exemple du dévouement des maires.

Au cours du mois de janvier, j'ai souvent entendu mes collègues évoquer la lourdeur de la tâche, certains n'y ont pas résisté.

Pourtant, cette fonction qui demande dévouement, sincérité, humilité - car même celui qui fait de son mieux fait mal - est exaltante.

Dire ce qui a été fait dans sa commune et ce qui va l'être est un plaisir que mon équipe et moi voulons partager avec vous.

-----

- En 2018, nous avons poursuivi la rénovation de l'éclairage public, pour diminuer la consommation d'énergie. Des voiries ont été refaites : rue de la faïencerie pour une partie, Allée du Temps Perdu et rue de Solers.

Après l'aménagement du carrefour sud, Route de Meaux/Avenue des Trois Noyers, nous avons commencé les plantations de l'ilot central et du bas-côté.

Le plateau surélevé devant l'école a été remis en place et un plateau a été installé devant la salle Emile Trélat, deux autres plateaux vont être réalisés très bientôt sur le Boulevard Charles de Gaulle.

Le coût de l'ensemble de ces travaux avoisine 200 000 €uros.

Un sens unique de circulation temporaire a été mis en place deux fois trois quarts d'heures, matin et soir, sur une courte portion de la rue des Trois Moulins afin de faciliter et sécuriser l'accès à l'école.

En septembre 2018, un nouveau mode de restauration scolaire a été installé. La cuisine est désormais faite sur place par le chef Gilles Bargas aidé par Fatima et Salima. Les plats, diététiques et goûteux, élaborés avec des produits frais, bio le plus souvent, respectant les circuits courts sont présentés sur une rampe de self qui a immédiatement séduit les enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants, a été renouvelé en octobre 2018. Après avoir fait une collecte de vêtements pour l'hiver, nos jeunes s'apprêtent à imaginer et créer une boîte à livres.

Certes, les impôts ont augmenté, j'en suis victime aussi. Pour mon foyer fiscal l'augmentation a été de 18 euros pour l'année soit 1.5 euros par mois, pour la part communale, ce qui a permis entre autres la réalisation des travaux énumérés.

L'année prochaine, malgré les investissements prévus, ils seront stables.

-----

- Concernant la sécurité, nous avons mis en place en 2018 la participation citoyenne dans une convention préfecture, police et commune. Elle va être transformée en participation citoyenne intercommunale.

Rubelles a activement collaboré à l'élaboration du plan de paysage, initié par la Communauté d'Agglomération Melun

Val de Seine et est inscrite dans cette démarche qui sera lancée le 19 mai prochain.

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'examen par les personnes publiques associées, l'Etat, la Région le Département, la chambre d'agriculture entre autres... L'enquête publique aura lieu après désignation d'un commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

Le souhait des Rubellois et de la municipalité est de maîtriser l'urbanisation. Entre 1968 et 1982 - 14 années séparent ces deux dates, Monsieur Baumann était alors Maire - la population de Rubelles a quadruplé passant de 451 à 1822 habitants. Personne ne s'en est ému. En 1999, à la veille du vote de la loi SRU de décembre 2000 (relative à la solidarité et au renouvellement urbain), Rubelles comptait 1650 habitants et tombait sous la loi qui imposait à l'époque 20 % de logements conventionnés aux communes de plus de 1500 habitants. Elle en impose 25% aujourd'hui.

Nous sommes victimes du passé, des lois et des documents supra communaux.

-----

- Que nous réserve 2019 ?

Les travaux du musée de la faïence ont pris du retard, le musée sera achevé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019

Nous remercions à nouveau l'association « Les Amis du Patrimoine de Rubelles » présidée par Monsieur Fappani pour leurs dons.

L'enfouissement des réseaux Route de Meaux, au niveau de l'entrée de l'avenue des Trois Noyers sera réalisé, grâce

à l'aide financière du SDESM, au cours de l'année, avec l'intention de poursuivre cet enfouissement dans un avenir proche. Des réverbères de type urbain vont être installés. Les allées du cimetière vont être remises en état.

L'isolation de l'ancien groupe scolaire avec réfection de la toiture est prévue dans le cadre des économies d'énergie. A la salle Emile Trélat, les vestiaires et leur toiture, les lieux de stockage de matériel seront réhabilités avec le concours financier de la Communauté d'Agglomération que nous remercions. Quelques points d'apports volontaires seront enfouis, la micro-crèche sortira de terre fin 2019.

L'Agence Routière Territoriale prévoit dans le courant de l'année la réalisation du rond-point RD471 – RD82 attendu depuis si longtemps.

Enfin, au niveau de la pointe sud des Trois Noyers, à la jonction Route de Meaux/Route de Lagny vont être installés un city stade et un parc arboré et vallonné qui seront ouverts à tous les Rubellois avant les vacances d'été.

Ceux qui vivent à Rubelles, ceux qui viennent d'y arriver, et ceux qui vont s'y installer, souhaitent garder le Rubelles qu'ils ont choisi : un bourg verdoyant et paisible qui procure un sentiment de bien-être.

Ce sentiment ne doit pas être altéré par un projet de l'Etat qui nous émeut tous : l'établissement pénitentiaire qui doit être installé aux Hautes Bornes.

La ville de Melun depuis des décennies a le souhait légitime de déplacer la prison de l'île Saint Etienne ouverte en 1808.

En 1957 André Billy, de l'académie Goncourt, dans la préface du livre « Melun, ville royale » de Fernand Bridoux écrit « *il m'arrive souvent de rêver à ce que sera Melun au siècle prochain, quand la maison que vous savez, reléguée en quelque désert, ne méritera plus d'être appelée centrale. A côté de l'église Notre Dame, s'élèveront de superbes édifices publics et de riantes habitations* ».

Rêve prophétique et catastrophique aujourd'hui pour les Rubellois qui n'ont rien demandé et se sentent atteints dans leur dignité. Ne déplace-t-on pas les prisons vers les zones les moins nobles ?

L'Etat a jeté son dévolu sur le lieudit « les Hautes Bornes » pour un tiers Melun et deux tiers Rubelles avec la bénédiction de tous ceux qui aiment la ville de Melun. Qui a pensé à Rubelles, qui s'est préoccupé de la réaction de ses élus et de sa population ? Et de la réaction des habitants des alentours... Personne !

L'historique a été publié dans les journaux locaux, je n'y reviendrai pas.

Je rappellerai qu'au conseil municipal du 13 décembre 2018 a été voté à l'unanimité une motion qui, deux jours plus tard, à mon initiative et à celle des conseillers municipaux a commencé à être distribuée en tant que pétition contre le projet de prison. J'étais sur le terrain le samedi 15 janvier, avec Jean Claude Relinger. Je remercie les Rubellois et leurs voisins d'avoir participé à cette distribution pour contribuer au recueil des 1224 signatures que nous avons à ce jour en mairie, et ce n'est pas terminé.

Saisissant l'opportunité du grand débat national, j'ai transmis un courrier à Monsieur le Président de la

République afin de revoir ce projet, véritable aberration d'urbanisme aux conséquences économiques qui risquent d'être graves.

La démocratie c'est décider ensemble. Or, la population n'a pas été consultée.

Lors de la réunion du 16 janvier dernier au Ministère, il a été clairement dit que les 55 millions que coûterait le déplacement de l'île Saint Etienne ne sont pas budgétés. Cependant, les 700 places nouvelles sont programmées aux Hautes Bornes. Nous n'en voulons pas sur le territoire de Rubelles.

Néanmoins, je terminerai sur une note joyeuse en remerciant les associations, leurs présidentes et leurs présidents pour les animations qu'elles apportent en matière de jeux, de sport, de théâtre, de culture, de mémoire complétant ainsi par leurs actions celle que nous menons nous mêmes qui sont nombreuses et variées pour que chacun selon ses goûts et son âge y trouve du plaisir. Je remercie Monsieur Bernard Caron de Vaux le Pénil, d'avoir confié à la municipalité le manuscrit de son ouvrage qui conte la passionnante histoire de Rubelles.

Je laisse maintenant la parole à Louis Vogel, Maire de Melun et Président de l'agglomération de Melun Val de Seine.

*Discours de Monsieur Louis Vogel puis échange avec la population concernant le projet de prison.*

---

Merci Louis

Maintenant nous allons nous tourner vers le buffet qui a été élaboré par Serenest.

Je remercie les Pépinières du Gâtinais qui ont créé ce décor fantastique et apaisant.

Je terminerai bien sûr en vous souhaitant, à toutes et à tous une **excellente année 2019** pleine de joie et de bonheur.